**Termes de référence**

*Consultation : Développement du contenu de formation et mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des chercheurs en début de carrière*

**Type de contrat : Consultation**

**Durée : 50 jours ouvrables**

**Date de début prévue : 26 juillet 2022**

1. **Contexte**

L'Union pour l’Étude de la Population Africaine (UEPA) est une organisation panafricaine à but non lucratif qui vise à promouvoir l'étude scientifique de la population et l'application des résultats de la recherche dans la planification du développement en Afrique. Afin de poursuivre sa mission, l'UEPA lance un programme de bourses de soutien à la recherche et l’utilisation des données en Afrique (AfRes-Data). AfRes-Data est un programme de renforcement des capacités destiné aux chercheurs en début de carrière en Afrique qui effectuent des recherches sur les questions de planification familiale/santé et droits en matière de sexualité et reproduction (PF/SDSR). Le programme vise à renforcer les capacités des spécialistes africains de la population à entreprendre des recherches de pointe sur les questions de population et de développement en Afrique, en développant les capacités de la prochaine génération de chercheurs, en créant des plateformes pour l'utilisation et la diffusion des données et le réseautage, et en augmentant la capacité de l'UEPA à réaliser sa mission et ses objectifs.

Le programme de formation comprendra des modules sur la conception et les méthodes de recherche, la rédaction et la gestion des subventions, l'analyse des données et la rédaction scientifique, suivis d'un programme de mentorat de six mois. Par conséquent, cette consultation nécessite une expertise professionnelle dans les sujets susmentionnés.

Ce cahier des charges s'adresse à tous les organismes de formation et de recherche qui ont l'expérience et les qualifications nécessaires pour conceptualiser et mettre en œuvre ces contenus pédagogiques. Bien que la portée géographique de la mission soit l'Afrique anglophone, lusophone et francophone, la structure de l'atelier et le contenu du matériel doivent être soumis en anglais et en français.

1. **Objectifs de la consultation**

Les objectifs spécifiques de ce travail seront les suivants :

1. Concevoir des supports de formation spécifiques dans les domaines suivants :
* **Conception de la recherche**
	+ Méthodes de recherche
	+ Analyse des données
* **Rédaction et gestion des subventions**
* **Rédaction scientifique**

Ces documents doivent être conçus et adaptés pour des doctorants actuels ainsi que les diplômés ayant obtenu leur doctorat récemment (au cours des trois dernières années) travaillant dans les domaines de la population, de la planification familiale, de la santé et des droits en matière de sexualité et reproduction (SDSR), et doivent être accessibles en anglais et en français.

1. Élaborer un plan sur la manière de dispenser le programme au groupe cible proposé dans un format hybride (virtuel et en personne), y compris les stratégies, méthodologies et outils de formation les plus efficaces.
2. Développez une enquête pré- et post-formation basée sur les programmes développés.
3. Réaliser une évaluation des besoins afin de définir un programme de mentorat post-formation de six mois et proposer un format possible pour ce programme.
4. **Livrables attendus et exigences en matière de rapports**

Le consultant doit fournir les résultats suivants :

1. **Plan de travail** - décrivant en détail les travaux/activités à entreprendre, y compris la méthodologie, le plan de mise en œuvre et les délais (jours de travail alloués à chaque activité).
2. **Matériel de formation** - L’équipe de consultants doit soumettre des copies électroniques et papier de tout le matériel de formation en anglais et en français à la fin du programme.
3. **Atelier de formation** - L’équipe de consultants doit organiser des ateliers de formation de deux à cinq jours sur la conception de la recherche (méthodes de recherche et analyse des données), la rédaction et la gestion des subventions et la rédaction scientifique.
4. **Enquête préalable et postérieure** - L’équipe de consultants doit administrer les formulaires d'évaluation pré- et post-formation et préparer les rapports de post-formation requis, en y intégrant les résultats de l'évaluation et les retours des formateurs sur les leçons apprises et les recommandations.
5. **Évaluation des besoins en matière de mentorat** - L’équipe de consultants doit réaliser une évaluation des besoins afin d'élaborer un programme de mentorat post-formation de six mois basés sur les programmes développés, et d’en proposer un format possible.
6. **Rapport final** - Il doit illustrer clairement la méthodologie utilisée, les activités entreprises, les succès, les défis, les résultats (planifiés et non planifiés), les copies papier et électroniques du matériel de formation et les recommandations sur la façon de traiter les leçons apprises.

La durée de la mission devrait être de 50 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat.

1. **Structure de paiement**

Le consultant recevra ses honoraires après avoir atteint les objectifs suivants :

* Paiement 1 : (40% du montant total) - Après finalisation, soumission et acceptation du plan de travail et du matériel de formation pour les ateliers (livrables 1 et 2).
* - Paiement 2 : (30% du montant total) - Après la finalisation, la soumission et l'acceptation des livrables 3 et 4 par le secrétariat de l'UEPA ainsi que la mise en œuvre des deux ateliers de 5 jours.
* Paiement 3 : (30% du montant total) - Après finalisation, soumission et acceptation du livrable 5 par le secrétariat de l'UEPA.
1. **Soumission des propositions**

Les organisations intéressées doivent soumettre des propositions comprenant les éléments suivants :

1. Proposition technique d'une longueur maximale de 10 pages (taille de police 12) mettant en exergue :
	1. L'approche et les activités proposées pour la mise en œuvre et la gestion de la mission.
	2. Un plan de travail opérationnel avec des échéances
	3. Les expériences pertinentes de l’équipe de consultants en rapport avec la mission actuelle.
	4. Un bref aperçu de la compréhension de l’équipe de la portée et des objectifs prévus du matériel de formation et un plan du rapport final.
2. Budget proposé comprenant une répartition des coûts et des jours-hommes pour chaque membre de l'équipe.
3. Curriculum Vitae (CV) chaque membre de l'équipe. Ces documents doivent concerner uniquement l'équipe principale de consultants et ne doivent pas dépasser 4 pages. N'incluez que les informations relatives à la mission en cours.
4. Copie scannée des certificats académiques et professionnels des membres de l'équipe principale.
5. D’autres documents jugés pertinents pour la proposition peuvent être joints en annexe. Bien que les annexes soient utiles, elles ne seront pas évaluées.
6. **Exigences de qualification**
7. Le/la consultant(e) principal(e) doit être titulaire d'un doctorat en démographie, santé publique, épidémiologie, sociologie, économie, statistiques/biostatistiques, avec une expérience avérée dans l'enseignement et la recherche (conception, méthodes, développement de subventions, gestion et analyse de données, rédaction scientifique, etc.)
8. Au moins 5 à 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la PF/SDSR.
9. Les consultant(e)s doivent parler et écrire couramment l'anglais et le français.
10. Les consultant(e)s devraient faire preuve d'une compréhension satisfaisante des questions de population, de planification familiale et de SDSR en Afrique. Le profil des consultants doit être décrit dans la proposition soumise.
11. Les consultant(e)s doivent avoir une expérience de travail dans un cadre universitaire/de recherche avec des diplômés postdoctoraux.
12. **Date limite de dépôt des demandes**

Les organisations intéressées doivent soumettre les documents susmentionnés à l'UEPA à l'adresse électronique suivante : uaps@uaps-uepa.org le **30juin 2022** avant minuit (GMT). Seules les candidatures entièrement constituées, comme indiqué au point 5), seront prises en considération.